

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 10 avril 2019, à 19h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

**PRÉSENCES :**

Sont présents M. Francis Gagné, M. Raymond St-Onge, M. Jocelyn Gagné, Mme Sonia Tremblay, Mme Ginette Camiré et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**AVIS DE CONVOCATION :**

Il est constaté que l'avis de convocation de la présente séance a été remis à chacun des membres du conseil conformément à l'article 152 du Code Municipal. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Attribution d'un contrat pour des travaux de rapiéçage manuel et mécanisé;
- Attribution d'un contrat pour des travaux d'isolation dans l'entretoit de la caserne et de l'Hôtel de Ville.

75-04-2019

**ATTRIBUTION D'UN CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MANUEL ET MÉCANISÉ :**

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions à 4 entrepreneurs spécialisés pour des travaux de rapiéçage manuel et mécanisé ainsi que le pavage de la rue Vaillancourt pour l'année 2019;

Considérant les soumissions suivantes :

	<b>10 tonnes manuel</b>	<b>200 tonnes mécanisé</b>	<b>Vaillancourt 330 t.m. GB-20</b>	<b>Vaillancourt 205 t.m. ESG-10</b>	<b>Sous-total</b>
Pavage F&F Inc.	181.50\$/t.m.	110.00\$/t.m.	109.80\$/t.m.	117.00\$/t.m.	84 034.00\$ + taxes
Les Entreprises Lévisiennes Inc.	265.00\$/t.m.	129.75\$/t.m.	109.90\$/t.m.	114.95\$/t.m.	88 431.75\$ + taxes
Construction B.M.L., Division de Sintra Inc.	363.51\$/t.m.	147.18\$/t.m.	106.02\$/t.m.	117.41\$/t.m.	92 126.75\$ + taxes
P.E. Pageau Inc.	370.00\$/t.m.	159.25\$/t.m.	115.50\$/t.m.	124.00\$/t.m.	99 085.00\$ + taxes

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par M. Francis Gagné et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroi le contrat au soumissionnaire le plus bas, soit Pavage F&F Inc. pour des travaux de rapiéçage manuel et mécanisé ainsi que le pavage de la rue Vaillancourt pour l'année 2019 pour un montant approximatif de 84 034.00 \$ plus les taxes.

76-04-2019

**ATTRIBUTION D'UN CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ISOLATION DANS L'ENTRETOIT DE LA CASERNE ET DE L'HÔTEL DE VILLE :**

Considérant que l'isolation de l'entretoit de la caserne et de l'Hôtel de Ville doit être refaite;

En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par M. Raymond St-Onge et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroi le contrat à Isolation Lemer Inc. pour des travaux d'isolation dans l'entretroit de la caserne et de l'Hôtel de Ville pour un montant de 4 511.50 \$ plus les taxes.

\_\_\_\_\_  
André Gagnon, maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Parent, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Parent, directrice générale  
et secrétaire-trésorière